

Le travail des cellules devra s'axer sur le contrôle des militants et chaque camarade syndiqué devra tenir la cellule au courant de son activité et recevoir de celle-ci les directives de travail.

Il est impossible de donner aux camarades des directives impératives quand aux programmes de ces Commissions de Jeunes.

Il importe toutefois d'appuyer sur les revendications suivantes, en fonction des besoins actuels des jeunes, particuliers à l'entreprise :

- Un délégué jeune chargé de défendre leurs revendications
- La suppression de l'abattement de 20 %
- Culture physique pendant les heures de travail
- Contrôle de l'apprentissage,
- Paiement par les patrons de l'équipement sportif et de loisirs.

Les commissions de jeunes peuvent jouer au cours des grèves un rôle important. En plus de l'influence qu'elles peuvent exercer sur le déroulement de la lutte par leur dynamisme, elles peuvent en outre prendre la formation et la direction des piquets de grève.

Parallèlement à ce travail et afin de consolider ces commissions, devra être mené, de façon méthodique, un travail politique en direction des meilleurs éléments de ces commissions. L'expérience du début de 1945 prouve que les commissions ne pourront résister à la pression stalinienne que si des éléments politiques les animent et savent résister à l'emprise bureaucratique syndicale.

L'impulsion de tout ce travail doit être donnée par une commission du travail d'entreprise. Son rôle doit se borner à l'étude générale des problèmes syndicaux, afin de pouvoir donner des directives suffisantes aux cellules.

Elle devra garder les relations avec la province et alimenter la "JEUNE GARDE" sur toutes les questions revendicatives des jeunes travailleurs.

Roges MARCHAND